



FACILITÉ DE LA CEDEAO SUR L'INTÉGRATION DU GENRE DANS L'ACCÈS À L'ÉNERGIE

DOMAINE D'INTÉRÊT PARTICULIER

*L'Autonomisation Économique des Femmes en matière
d'Énergie destinée à des Utilisations Productives*

Date limite de soumission : le 6 Novembre 2020

Introduction

Le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CERECEC), avec le soutien financier de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), lance un appel à la soumission de notes conceptuelles pour l'octroi de subventions dans le cadre de la Facilité de la CEDEAO sur l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie (Facilité ECOW-GEN).

Les projets sélectionnés recevront des subventions allant de 30 000 à 50 000 euros par projet. Les Notes Conceptuelles devront être envoyées à: tender@ecreee.org avant le 30 octobre 2020, à 23 heures (heure du Cap-Vert), pour être prises en considération pour l'évaluation.

À propos de la Facilité ECOW-GEN

La Facilité ECOW-GEN est un mécanisme de petites subventions qui vise à fournir un soutien technique et financier pour augmenter le déploiement de projets qui simultanément favorisent l'égalité des genres et améliorent l'accès à l'énergie dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La Facilité est un véhicule de financement créé dans le but spécifique de rendre opérationnelle la Politique de la CEDEAO sur l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie, qui vise à lever les

obstacles existants à la participation égale des hommes et des femmes dans l'expansion de l'accès à l'énergie dans la région.

La facilité fonctionne à travers trois (3) composantes, à savoir:

- Le Fonds de la CEDEAO pour les Femmes Entrepreneurs;
- Le Programme d'Échange Technique pour les Femmes; et
- Responsabilisation Économique des Femmes en matière d'Énergie destinée à des Utilisations Productives.

Le présent appel à Notes Conceptuelles de Projet se concentre **uniquement** sur la Responsabilisation Économique des Femmes en matière d'Énergie destinée à des Utilisations Productives.

Responsabilisation Économique des Femmes en matière d'Énergie destinée à des Utilisations Productives

L'objectif de la Responsabilisation Économique des Femmes en matière d'Énergie destinée à des Utilisations Productives est d'élargir l'accès à l'énergie pour apporter un appui aux femmes rurales des sociétés agricoles, et, de cette manière, contribuer à un allègement de la pauvreté, une augmentation de l'embauche et une amélioration de la santé et du niveau d'éducation des femmes rurales pour le développement durable de la région de la CEDEAO.

Les objectifs spécifiques sont de:

- Accroître le niveau de productivité des femmes en matière de pratiques agricoles à travers une utilisation accrue des technologies d'énergie renouvelable;
- Renforcer les capacités des paysannes à utiliser et à entretenir des technologies propres d'énergie;
- Conscientiser et éduquer les gens sur l'utilisation des énergies renouvelables pour une éradication de la pauvreté au niveau des ménages et, de façon plus large, pour un développement du secteur rural.

Les projets doivent inclure une composante comprenant une stratégie sur l'éducation des populations/une levée de conscientisation, un ciblage des différentes populations (d'hommes, de femmes et de jeunes) et un volet sur la valeur sociale de la responsabilisation économique des femmes et de l'égalité des genres.

De plus, les propositions de projet doivent comprendre des composantes sur la promotion de résultats durables pour le développement de l'entreprenariat féminin à travers une inclusion d'actions destinées à améliorer les programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de formation professionnelle.

Éligibilité

La subvention ne couvrira que les "coûts liés à l'investissement", portant spécifiquement sur l'achat d'équipements et de technologies énergétiques.

Les candidats sont invités à soumettre des propositions dans les domaines suivants:

- Amélioration de l'efficacité énergétique;
- Éclairage (électricité verte);

Pour enquêtes: mmaduekwe@ecreee.org

- Électricité pour le fonctionnement des équipements utilisés aux fins d'activités productives;
- Chaleur destinée aux activités productives, y compris à des fins agricoles, etc.

Pièces jointes demandées:

- Documents relatifs à des projets passés ou en cours
- Documents officiels (enregistrement)
- Rapport annuel (avec l'état financier)
- Budget détaillé du projet propose
- CV de l'équipe de projet

Critères d'éligibilité

Chaque demande sera soumise à un examen minutieux pour évaluer sa pertinence aux objectifs du Financement ECOW-GEN. Toutes les demandes devront faire l'objet des critères suivants qui doivent être respectés:

a) Adéquation au Secteur ou Adéquation Stratégique:

Le projet se trouve dans les zones de priorité pris en compte par le Financement ECOW-GEN.

b) Impact en matière de développement:

Le projet améliore la qualité de vie des populations locales.

c) Priorités régionales:

Les autorités (à savoir les Ministères du gouvernement, les dirigeants traditionnels, etc.) savent et appuient le projet comme contribuant à l'atteinte des objectifs et à l'agenda de développement du pays.

d) Capacité Institutionnelle

Le projet devra avoir la capacité et comporter des plans crédibles pour ajouter une capacité à la gestion et à la mise en œuvre du projet.

e) Sensibilité au genre:

Le projet devra démontrer sa capacité à répondre aux questions de genre, en spécifiant la manière dont la proposition a été conçue dans l'intention d'aborder la question de l'inégalité des genres et/ou de peser les avantages en matière de genre.

Critères de Priorité du Projet

Il est important de noter que les demandes seront également traités par ordre de priorité compte tenu de certains critères supplémentaires de priorité, en particulier:

1. Le projet doit démontrer que la subvention contribuera de manière additionnelle à la responsabilisation économique des femmes en augmentant les opportunités d'emploi et de sous-emploi des femmes, surtout celles vivant en dessous du seuil de la pauvreté.

2. Le projet devra être un projet de marché produisant des services destinés aux marchés ruraux et urbains et devra soutenir le développement du marché local du travail et une amélioration des opportunités en matière de développement de l'emploi et des compétences.
3. Les propositions de projet devront fournir une description de la stratégie de durabilité qui devra assurer que le projet continue de fournir des avantages en matière d'éradication de la pauvreté et de la responsabilisation des femmes même après l'obtention du prêt.
4. Les propositions de projet devront démontrer la manière dont les collectivités seront impliquées depuis sa création jusqu'à sa mise en œuvre finale, en particulier le rôle que joueront les hommes dans les activités du projet. L'accent devra être mis sur une démonstration de la manière dont le projet constitue un avantage pour toutes les collectivités.
5. La proposition devra démontrer les résultats pratiques et immédiats que le projet donnera à court terme, par ex. une augmentation des revenus ou une plus grande disponibilité des ressources.
6. Les propositions devront intégrer des éléments visant à faciliter le contrôle et l'évaluation des résultats réceptifs aux problèmes de genre.
7. Les propositions devront montrer comment les approches et les activités développées dans le projet sont adaptées aux besoins des bénéficiaires que sont les femmes en particulier.
8. Une portion significative de la chaleur et de l'électricité générée à partir des technologies d'énergie renouvelables doit être consacrée aux activités génératrices de revenus.
9. Les projets destinés à la responsabilisation économique des femmes en matière d'énergie destinée à des utilisations productives sont des projets qui mènent à une augmentation du niveau de revenus des femmes et de leur capacité de prise de décisions.
10. Les projets devront comporter une structure de gestion claire comprenant des structures de fonctionnement et de maintenance des installations d'énergies renouvelables.
11. Les projets devraient être en mesure d'être revus et visités par d'autres personnes de sorte qu'ils puissent agir comme de vrais projets-pilote.
12. Les projets doivent répondre aux exigences en matière d'environnement et ne devront pas constituer une menace pour les réserves naturelles.

Sections à remplir par le candidat:

Informations de base

Nom de l'organisation	
Type d'organisation	
Adresse	
E-mail; site web	
Numéro de téléphone	
Titre du projet	
L'objet du projet	
Nom du chef de projet / personne de contact	
Durée du projet (indiquer la date, la date de fin et la durée totale en mois)	
Budget total du projet	
Demande estimée pour le financement	

1. Résumé Exécutif

Fournir un résumé succinct et informatif de la proposition. Inclure un résumé des informations de chacune des principales sections de la proposition.

2. L'histoire de l'organisation, la mission et la structure

Décrivez de façon précise et concise votre organisation, la mission, la vision et la structure, ainsi que son expérience à travailler sur des projets d'énergie et / ou dans d'autres activités de développement communautaire

3. L'expression des besoins

Discuter les besoins ou les possibilités devant être traités par ce projet. Justifier comment le projet fournira des services énergétiques moins coûteuses à la population cible.

4. Objectif global (s)

Décrire à long terme l'impact sociale et / ou économique (avantages) pour qui le projet contribuera, et expliquer pourquoi ce projet est important pour le pays bénéficiaire, pour l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes. Ainsi, décrire de façon concise la pertinence / la valeur ajoutée de la subvention à la réalisation de l'atteinte des objectifs du projet.

On ne s'attend pas à ce que l'objectif global soit atteint par ce seul projet; les facteurs externes en dehors de la portée du projet sont importants pour l'accomplissement des objectifs globaux.

5. L'objectif du projet

Décrire l'objectif et les résultats attendus, ou les effets directs du projet. Ce sont les avantages que le pays bénéficiaire tire du projet. Les objectifs de l'état pour lequel le projet est nécessaire pour le pays bénéficiaire.

6. Résultats attendus

Décrire les services que le pays bénéficiaire recevra du projet, c'est à dire ce que le projet sera responsable de la livraison.

Aussi, la liste des indicateurs de réalisation, qui devrait être vérifiable et limité dans le temps.

7. Activités

Décrire les activités qui seront mises en place pour atteindre les résultats. Il est recommandé de les présenter dans un cadre logique, car il permettra de simplifier le processus d'élaboration du plan de travail.

Veillez également décrire brièvement le rôle des femmes dans l'exécution des activités et le plan de surveillance et d'évaluation.

Insérer un tableau du cadre logique

8. Budget

Décrire les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le projet (en euros), y compris la contribution du co-financement (en espèces ou en nature). Notez qu'au moins 80% de la subvention contribuera à l'acquisition des composants matériels du projet.

Insérer un tableau récapitulatif du budget

9. Le Programme de mise en œuvre

Insérer un tableau avec un calendrier détaillé des activités.

10. Identification des risques

Fournir des détails sur les risques attendus et potentiels et la stratégie d'atténuation.

11. Développement durable

Après la fin de la mise en œuvre du projet, le projet peut continuer par lui-même, sans aide extérieure, et l'objectif du projet est durable à long terme. Cela suppose que des mécanismes efficaces soient mis en place par l'administration bénéficiaire pour diffuser et consolider les résultats du projet.